

AFP (05/11/10)

Cession des Halles à un consortium privé : la mairie de Paris veut « rétablir la vérité »

La mairie de Paris, accusée de "brader" le forum des Halles en vendant ce centre commercial au consortium privé Unibail-Rodamco et Axa dans le cadre d'un immense chantier de rénovation, a voulu vendredi "rétablir la vérité" sur des propos jugés "inexacts" selon elle.

"Cette opération a pour objectif la rénovation d'un site très complexe, gare, forum, jardin et centre commercial, totalement obsolète et dépassé par sa fréquentation", a rappelé la mairie dans un communiqué.

Selon la ville, Unibail-Axa "est bel et bien propriétaire du centre commercial et copropriétaire du forum". Plus précisément, la ville est propriétaire des allées de circulation et des équipements publics du forum et la partie centre commercial a été concédée par la Ville de Paris en 1976 à Unibail-Axa au titre d'un "bail à construction" jusqu'en 2055, "qui donne à ce groupement (privé) la propriété pleine et entière du centre commercial jusqu'à 2055".

Or l'association Accomplir dénonce "un racket", rappelle qu'en 2055, la ville redeviendra entièrement propriétaire du forum et déplore notamment le fait que la mairie "se précipite" pour privatiser la voie publique du centre.

Elisabeth Bourguinat, porte-parole de l'association, assure que la vente du Forum implique une perte des redevances que touchait la ville, "soit 1,8 million d'euros par an, ce qui représente 81 millions d'euros sur les 45 ans encore à courir".

La ville répond que "quoi qu'aurait voulu faire la Ville ou la RATP jusqu'en 2055, il faut recueillir l'accord plein et entier du copropriétaire Unibail-Axa de la même façon que des travaux par une copropriété dans un appartement doivent recueillir l'accord du propriétaire".

Accusée aussi par Jean-François Legaret, maire UMP du 1er (où se trouve le site) de vendre le centre commercial sans mise en concurrence, la ville répond qu'"une mise en concurrence n'aurait pas eu de sens: la vente de foncier ne relève pas des règles de mise en concurrence du Code des marchés publics. Il aurait été inconcevable d'imaginer des propriétaires différents venant s'ajouter au propriétaire en titre".

Le Conseil de Paris doit voter le 16 novembre le projet de protocole d'accord mairie-Unibail qui prévoit un versement de 238 millions auxquels s'ajoutent 25 millions d'investissements propres d'Unibail-Rodamco et Axa pour la rénovation du centre commercial.

